

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 581

**Artikel:** Après le vote du 1er décembre : (suite de la 1re page)

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263913>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Finances et des Douanes, datée du 27 octobre 1939, stipule, en ce qui concerne le personnel des organisations d'économie de guerre, que les personnes dont le conjoint est fonctionnaire attitré de la Confédération ne peuvent être employées dans ces organisations. La même interdiction s'applique aux fils et aux filles de fonctionnaires fédéraux lorsqu'ils habitent avec leurs parents.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines).

Traduction française.

## Après le vote du 1<sup>er</sup> décembre

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

A cette crainte irraisonnée, dont tant d'hommes ont si grand-peine à se débouiller, parce qu'ils ne veulent pas voir clair en eux-mêmes, il convient d'ajouter deux autres causes encore à notre échec, qui, pas davantage l'une que l'autre, ne sont réjouissantes. La première, c'est très certainement le recul du sentiment démocratique. Jamais comme au cours de cette campagne, nous n'avions encore pu réaliser à quel point toute une partie de la jeune génération masculine se désintéresse et se méfie du suffrage ; et que de fois n'avons-nous pas

## Prière 1940

*Que Dieu m'aide à payer le prix pour ma négligence passée,  
Pour mon égoïsme et pour mon ignorance.  
Nous n'avons pas assez vibré quand mouraient les enfants chinois,  
Quand autrefois nos soeurs allemandes se courbaient sous la honte,  
Quand, trahis, les Tchèques déposèrent les armes.  
Nous n'avons pas assez compati pendant ces longues, longues années  
Quand des hommes égoïstes et puissants forgeaient dans l'ombre des chaînes  
Pour lier les pauvres et les faibles par ignorance.  
Chacun de nous n'a pensé qu'à lui-même, ne donnant que des miettes de pitié qui ne nous coûtaient rien.  
C'est à mon tour de souffrir. J'ai ma part de misère.  
Celle d'un autre aussi. Qu'il en soit ainsi, d'autres ont payé pour moi.  
Mais donnez-moi le courage de souffrir, d'aimer, d'espérer et de prier encore.  
Aidez-moi maintenant à croire qu'après cette sombre nuit  
Laura une aube nouvelle, éclairée par la foi  
Et que, mieux avertis, les hommes accepteront de payer le prix afin que tous puissent vivre comme l'humanité le devrait.*

Lena MADISON PHILIPS (E.-U.),  
Présidente de la Fédération Internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales.

(Librement traduit de l'anglais par le Dr. R. Girod, Genève.)

pourrait se taire à Sion, Bellinzona ou Berne ! Il ne manquerait plus que nos Confédérées temprées à l'écart des scrutins chez elles, viennent faire un apprentissage civique à Genève.

Dans le même journal, une autre note dont la naïveté comme l'ignorance font sourire :

...Nul n'a jamais contesté à la femme son mot à dire ou l'heureuse suggestion qu'elle peut avoir dans la société. Elle a toujours la presse pour les exprimer (?? Réd.). Si elle s'intéresse à la politique — ce qui est assez rare, elle saura suffisamment influencer son mari, son frère ou un parent.

Cessez donc, Mesdames, de voir, dans ce qui est un danger, un parti-pris des hommes, et pensez oh ! vous qui rajeunissez d'année en année, et qui pousserez la coquette jusqu'à gratter votre âge sur vos passeports, que celui-ci aurait figuré aux yeux de tous sur les registres électoraux.

Bien différente (heureusement !) l'inspiration, soit de la Page de la femme du Courrier égale-m...nt...

...Bien que je ne sois pas très au courant du mouvement féministe en Suisse ou ailleurs, je suis pour le vote des femmes. Ma raison ? elle est si simple qu'elle vous paraîtra peut-être simpliste. Mais voici : je pense qu'il y a là, non pas une question d'égalité, mais de justice. De plus en plus, surtout depuis cette guerre, les femmes subissent les mêmes charges que les hommes. Je suis donc de celles qui disent : à charges égales, droits égaux. Oh ! je ne fais pas partie de ces exaltées qui assurent que tout ira mieux quand nous pourrons voter (?? Réd.). Non. Mais cela n'ira pas plus mal non plus, et il me semble que l'on serait

rencontré cette argumentation : « je n'ai rien contre les femmes, dont j'apprécie les capacités, mais étant opposé au suffrage universel, je trouve que, plutôt que de leur donner le droit de vote, l'on ferait mieux de le retirer aux hommes. Je voterai donc non ». Et sitôt que l'un de nous essayait de pousser davantage la discussion, et de faire préciser par quoi ces jeunes citoyens entendaient remplacer ce droit de suffrage, bous émissaire de tous les malheurs du temps présent, l'on aboutissait au plus obscur et au plus vide des galimatias, fait de notions économiques et politiques mal digérées ou de fragments de lectures qui, dépourvues de leur contexte, avaient perdu tout sens. Une autre preuve de cette opposition ne se trouvait-elle pas d'ailleurs dans la faible proportion du 50 % des électeurs qui, en ce jour du 1<sup>er</sup> décembre, ont fréquenté le scrutin ? quand bien même la loi militaire aurait dû, semble-t-il, amener aux urnes ceux que notre revendication laissait indifférents. Et n'est-il pas d'un illogisme absurde que, du seul fait qu'ils ont atteint l'âge de vingt ans, tant de jeunes gens soient investis d'un droit dont ils se moquent comme de Colin-Tampon, alors que l'on s'entête à refuser ce même droit à des femmes, qui, elles, y tiennent même ?...

Mais un autre motif encore de notre échec, et que nous sommes obligées de signaler ici, concerne les femmes. Pas tant même celles qui vont répétant aveuglément qu'elles ne veulent pas du droit de vote, et cela parce qu'elles n'ont jamais été orientées ni renseignées, parce que, gâtées par l'existence, elle ont vécu une vie trop exempte de soucis qui les a égoïstement empêchées de songer aux soucis d'autres femmes ; ou encore parce que, par paresse, elles ont prêté une oreille complaisante au bourrage de crâne qui leur faisait croire qu'elles perdraient du coup toutes leurs qualités féminines, le jour où nous décrocherions pour elles leur bulletin d'électrices : de toutes celles-là, le nombre va diminuer avec la guerre, la mobilisation, les difficultés de la vie, l'augmentation des impôts, l'enrôlement dans les Services complémentaires de l'armée aussi, qui transforme un patriote souvent purement sentimental en une notion très nette de ce qu'elles peuvent apporter au service du pays. Ce ne sont pas tellement celles-là qui nous ont déçus par leur manque de solidarité et de compréhension que d'autres, féministes en principe, femmes déjà organisées en groupements divers à but professionnel ou d'intérêt public, qui n'ont pas compris que l'effort considérable qu'il fallait fournir concernait toutes les femmes. Absorbées par les complications matérielles de la vie, par les tâches immédiates de la philanthropie et de l'entraide, ou par les nécessités du travail professionnel, celles-ci n'ont pas su, pendant ces deux ou trois semaines, sacrifier la moindre bribe de leur temps, de leurs forces ou de leurs ressources à cette cause commune, qu'elles ont persisté à considérer d'un intérêt secondaire pour elles. Et pourtant, si nous avions remporté le succès, combien d'éléments dans leur vie à toutes, aussi bien que dans la nôtre, auraient pu être transformés ! « Ce n'est que lorsque les femmes suisses voudront le droit de vote qu'elles l'auront », a-t-on dit souvent, et avec combien de raison ! Mais quand donc le voudront-elles vraiment ? au point de lui faire les sacrifices qu'ont su lui consentir jadis des femmes telles



## Publications reçues

Vio MARTIN et Jean HUGENIN : *Voici Noël !*  
Editions des Nouveaux Cahiers, La Chaux-de-Fonds.

Un petit volume qui s'inspire de la grande fête chrétienne et qui est destiné aux enfants. Les poésies de Vio Martin expriment avec bonheur les étonnements, les joies, les espoirs, les vœux des petits. L'âme enfantine s'y révèle dans sa naïveté charmante. Il y a ensuite des monologues, saynètes et compléments et, pour finir, un touchant conte de Noël.

Nous aimons moins la « conférence » d'un petit garçon, jugeant inutile d'accueillir le dédain, trop souvent réel, de l'enfance masculine à l'égard des petites filles. Dans son ensemble, ce petit recueil offrira un choix de productions variées à ceux et celles qui voudront apporter leur part aux bonnes soirées familiales de Noël.

M.-L. P.

*Jahrbuch der Schweizerfrau, 1940-41.* Editeurs, K.-J. Wyss, Erben (Berne) de concert avec l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. 1 volume de 100 pages, avec de nombreuses illustrations : 2 francs.

Il faut croire que l'*Annuaire des Femmes suisses*, sous la forme bilingue qu'il avait adoptée de-

que les Anglaises ou les Américaines, qui, si elles l'ont obtenu, l'ont, elles du moins, véritablement voulu ?

Et maintenant ?

D'abord notre chaude reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui, au près comme au loin, à Genève comme aux quatre coins de la Suisse, nous ont témoigné une réconfortante sympathie, pour laquelle nous nous excusons de ne pouvoir remercier individuellement chacun et chacune. Et à tous ceux qui nous ont écrit de ne pas nous laisser décourager, nous ne pouvons que répondre qu'il n'en a pas été question un seul instant. Certes, il est décevant de toujours se heurter à l'incompréhension et à l'égoïsme humains ; certes, il est triste de devor constater les lacunes de cette solidarité féminine, qui est pourtant l'une des joies de notre mouvement ; et certes aussi il est profondément inquiétant pour l'avenir de notre pays d'avoir ainsi touché du doigt combien la jeune génération s'enfère dans des doctrines si étrangères à nos conceptions nationales,

puis sa fondation en 1915, se vendait décidément bien mal en Suisse romande, puisque les éditeurs ont estimé préférable de publier uniquement en allemand le volume de 1940-41, que nous avons sous les yeux. Même la contribution qu'y a apportée notre collaboratrice S. Bonard, qui retrace la vie de dévouement, de responsabilités et d'initiative de Sœur Julie Hofmann, la directrice des asiles d'Eben-Ezer et de la Prairie, que l'Université de Lausanne éleva récemment au titre de Dr honoris causa pour les services rendus par elle à l'humanité souffrante — même cet article a été traduit en allemand. Tant pis pour nous, Romandes, et faisons notre *mea culpa*.

Car l'on comprend bien que les éditeurs aient préféré concentrer leur effort pour plaire au public féminin de langue allemande qui lit et achète cet *Annuaire*, que de tenter, par quelques articles égrénés en français, de former un cercle de lectrices en Suisse occidentale. Le volume y gagne en homogénéité, mais nous, les Welches, y perdons. Cet *Annuaire* contient en effet nombre d'articles intéressants : des chroniques du mouvement féministe en Suisse et à l'étranger signées des noms bien connus d'Agnès Debrüt-Vogel et d'Elisabeth Vischer-Alioth ; quelques pages d'une noble inspiration : *donner — sacrifier — préserver*, d'Hélène Stucki ; des articles sur des questions de travail féminin, de solidarité humanitaire, de féminisme, de service complémentaire militaire ; des vers de Maria Waser et de Lisa Wenger ; et enfin de nombreux portraits qui nous sourient au courant des pages, évoquant des physionomies bien connues de celles qui nous ont hélas ! quittées, comme de celles qui travaillent encore à nos côtés. Ceci sans oublier la liste complète des Associations féminines nationales et cantonales, avec des séries de noms et d'adresses indispensables à quiconque se trouve peu ou prou en rapport avec le mouvement féminin en Suisse — et même à l'étranger, puisque quelques pages sont réservées aux organisations féministes internationales. Welches, mes sœurs, dépêchez-vous de perfectionner vos notions d'allemand, afin de pouvoir profiter de tous les avantages que, sous sa couverture si suggestivement illustrée, vous offre ce XIX<sup>e</sup> volume de notre *Annuaire* !

M. F.

notre défaite étant, ainsi que des voix autorisées nous l'ont dit, une défaite de la démocratie. Enfin, les calculs arithmétiques établis au soir de la votation n'ont rien de réjouissant non plus, en nous prouvant que nous n'avons guère progressé depuis notre votation populaire de 1921 : à cette date-là, le 31,8 % des votants s'était prononcé pour nous, et l'autre jour, cela a été le 32,0... Cette proportion d'un tiers contre deux tiers a été à peu près celle de toutes les votations suffragistiques qui ont pris date en Suisse entre 1919 et 1927, et nous aurions été en droit de nous attendre qu'elle se fut modifiée depuis lors.

D'autres part, en chiffres absolus, nous voyons chaque fois monter le nombre de nos partisans. Notre initiative avait réuni en décembre 1938 un peu plus de 6.000 signatures, et nous avons groupé maintenant près de 8.500 électeurs. L'opposition officielle n'a plus guère osé se porter contre le principe même du suffrage féminin, et s'est limitée à combattre l'application que nous en proposions : voyez les déclarations des partis politiques.

que le caractère ultra-conservateur de notre démocratie... De plus, continua-t-il, et ce n'est pas les 50.000 électeurs du canton de Genève — desquels la moitié au maximum se rendra aux urnes — qui devraient se prononcer dimanche sur cette question, mais bien les femmes, Genevoises et Confédérées. Il serait intéressant de savoir si elles réclament le droit de vote ».

Si, malheureusement, ajoute le correspondant du journal zurichois, cette consultation n'entre pas en ligne de compte, la résistance du monde masculin au suffrage féminin est, en ce qui concerne le canton de Genève, considérable... Il serait pourtant à souhaiter qu'une tentative soit enfin faite à ce sujet dans un de nos cantons suisses... Sera-t-il à Genève, où les femmes qui s'inscrivent comme électrices dans l'église protestante exercent déjà une forme de droit de vote ? Si oui, cela sera de par un vote émis bien davantage par un sentiment de justice formelle que par une vraie persuasion, sans compter que les hasards de la participation au scrutin peuvent aussi entrer en ligne de compte...

La rédaction du Bulletin de la Section genevoise de la Société suisse des Commerçants est moins pessimiste :

...Notre section, est-il écrit en tête du numéro de décembre, n'a pas officiellement pris position à propos de l'initiative proposant la modification de l'article 21 de la Constitution cantonale, mais il n'est pas opportun, au moment où les aimables collègues du beau sexe représentent plus d'un tiers de notre effectif que les collègues du sexe masculin fassent montre d'ostéisme. Depuis de nombreuses années, la femme a dû, bon gré mal gré, prendre part à la lutte pour l'existence, ga-

plus près du suffrage universel. De plus, si en matière de politique, les femmes ne comprennent pas grand chose, il est des questions, cependant, qui les regardent spécialement, à savoir l'enseignement, les réformes sociales et tous les problèmes concernant l'enfance et les femmes...

...Cependant, tant que chez nous, le vote ne sera pas strictement obligatoire pour tous, hommes et femmes, il y a danger à accorder le droit de vote aux femmes. Laissez au bon vouloir de chacune, ce droit sera largement employé par une certaine classe de femmes déjà organisées au sein d'un groupement politique, c'est-à-dire les femmes socialistes, alors que les autres voteront individuellement ou s'abstiendront par ennui ou « je m'en ficheism ». C'est pourquoi je sens encore plus favorable au vote familial qu'au suffrage masculin et féminin.

...soit de la chronique financière de ce même journal.

...Pour nous, nous croyons que la véritable raison de beaucoup d'hommes de refuser les droits électoraux aux femmes est la peur de se voir majoriser. Ce faisant, ils empêchent le pays de faire une expérience, qui, ma foi, ne sera guère plus risquée qu'une autre, et offre même d'indiscutables chances de voir une importante partie de la population dire son mot sur des questions l'intéressant au premier chef...  
...Bien entendu, toutes les femmes ne voteront pas mieux que les hommes ; nos sœurs ne sont pas parfaites (nous non plus) et comme nous, elles agiront parfois par impulsion, par sentiment ou par caprice. Or, c'est là le défaut capital du suffrage universel d'accorder le droit de vote à cha-

## Petit Courrier de nos Lectrices

**S. B. à M. K.** — Quand tu recevras ce journal, tu sauras, chère amie, par l'élection du conseiller fédéral romand, si vraiment nous vivons des temps nouveaux. Nous, c'est la Suisse, ce n'est pas les femmes. Car il semble bien que pour nous autres, rien ne sera changé. Un exemple entre mille : à Berne a siégé pour la deuxième fois la commission pour la démographie et la protection de la famille. Tu as vu, aux actualités cinématographiques, cette importante commission ; des messieurs en redingote, plus ou moins chauves, plus ou moins photogéniques ; comme moi, tu as cherché en vain la femme, la mère de famille qui, sur un pied d'égalité avec les pères de famille, discuterait de cet important problème. Point de femme, point de mère de famille. Quand je te disais qu'il n'y a rien de changé en Suisse...

**Jacqueline S. aux courrières suffragistes...** et elle pense qu'elles le sont toutes ! — Toutes, comme moi, vous aurez été déçues du résultat de la votation de dimanche sur le suffrage féminin, et comme moi, vous vous seriez demandé pourquoi il est si, Si difficile d'introduire cette réforme, pourtant si naturelle et logique, dans notre pays ? Cesques qui ont assisté à la belle Assemblée du 28 novembre, à la Salle Centrale, au-

ront sans doute été frappées comme je l'ai été de l'explication qu'a donnée le professeur Rappard de ce phénomène politique et sociologique : « la Suisse, a-t-il dit, est essentiellement un pays de petite bourgeoisie (et je suppose par là qu'il voulait dire de gens prudents, à l'horizon limité, qui se méfient des nouveautés) alors que le vote des femmes recrute surtout ses adeptes parmi les intellectuelles, d'une part, et les ouvrières qui peinent à la tâche de l'autre ». Trouvez-vous cette explication exacte ? Il est certain que les femmes que l'on ne voit jamais à nos réunions, ce sont celles dont l'intérêt se borne à leur mariage, leur toilette, leurs achats, la santé de leurs enfants et les sables d'humeur de leur mari ! mais cependant, c'est, à Genève en tout cas, dans un milieu essentiellement démocratique simple, mais instruit, d'esprit ouvert, passionnément intéressé par les questions sociales et politiques que se retrouvent nos partisans. Je serai reconnaissante d'avoir sur ce point l'opinion d'autres lectrices du Mouvement...

...Et la Rédaction serait reconnaissante à celles des courrières qui n'écrivent pas de trop longs messages ! vu le nombre de tous ceux qui attendent pour être publiés que diminue l'abondance des matières causée justement par cette votation !



Les grossièretés inconvenantes de 1921 et de 1932 n'ont que peu reparu : tout juste deux lettres et un coup de téléphone anonymes sur l'ensemble des témoignages touchants, des encouragements, des remerciements, des appels téléphoniques ou des visites d'inconnus, venus nous manifester leurs convictions et apporter leur aide à notre propagande. Et puis, et surtout, ce que l'on ne dira jamais assez, c'est qu'une campagne, nette et loyale comme celle-là, n'a pas été seulement la voie qui était pu conduire au suffrage féminin, mais a constitué presque un but en elle-même, persuadée que nous sommes, après deux expériences renouvelées, qu'il y a là un merveilleux et insurpassable moyen de propagande. Durant ces semaines de novembre, comme le printemps dernier, lors des débats au Grand Conseil, le vote des femmes a été une question à l'ordre du jour, dont on discutait un peu partout, dans les salons et les sociétés de couture, comme dans les ateliers et les cafés, comme dans les rédactions de journaux et les Comités politiques ; qui mettait aux prises adversaires et partisans, obligeant chacun à préciser ses arguments et à vérifier sa doctrine. Une graine précieuse a été largement semée à cette occasion, qui lèvera un jour : ce ne sera peut-être pas notre génération qui en fera la moisson, mais après tout, qu'importe ?... Et d'ailleurs, les événements vont si vite, les changements se précipitent si fort : qui sait ce que nous réserve l'avenir ? Et enfin, dussions-nous même rester des années encore une minorité d'hommes et de femmes convaincus de la justice de cette cause, ne savons-nous pas que c'est à toute minorité active qu'incombe la tâche magnifique de répandre le levain de vie dans la pâte amorphe de la lourde majorité ?

...On nous a demandé aussi quels sont maintenant les projets de notre Association ? Il n'est guère possible de répondre dès aujourd'hui,



## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus

FORMALITÉS GRATUITES



## Pour le Noël du soldat (1940)

Compte de chèques postaux  
Berne III. 7017



## La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

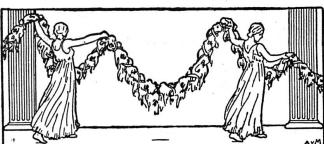
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côte Poste) Tel. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

ou tel genre réputé. Il y a des porcelaines venues d'Angleterre — du Wedgwood — de Tchécoslovaquie, malgré les lenteurs et les risques du voyage, et combien transparentes dans leur solidité ! Naturellement, Langenthal, Thonon, Nyon et Carouge sont en bonne place. Tout cela est d'un goût, d'une sûreté de touche qui vous mènent avec un plaisir croissant d'une table à la suivante, surtout lorsqu'on a pour guide l'artiste en personne et qu'on sent à travers ses paroles la joie qu'elle eut à s'exprimer dans ses œuvres, la joie du travail soi-disant de ses doigts habiles ainsi qu'elle l'avait conçu.

Nous n'avons pu, à regret, aller entendre les causeries qui accompagnaient et complétaient cette exposition : celle de M. Alexandre Mottu sur les faïences de Carouge et celle de M. Aimé Martinet, sur la porcelaine de Nyon, toutes deux au Lyceum, et dont on nous a dit le vif intérêt.

PENNELLO.



## A travers les Sociétés

### Les morts.

Les féministes lausannoises ont appris avec regret la mort de Mme Marie Furer, décédée le 5 décembre, dans sa 91<sup>e</sup> année : il y a quelques années que les infirmières empêchaient Mme Furer, qui était une ardente suffragiste, de suivre les réunions du Suffrage lausannois, dont elle a été pendant longtemps une fidèle. Ses séjours en Angleterre, avant l'autre guerre, lui avaient montré l'utilité de la participation de la femme aux affaires publiques. Rentrée au pays, Mme Furer a été parmi les premières ouvrières de la Lessive Prince à bien faire comprendre.

Cette causerie a été suivie d'un échange de vues sur la propagande, les moyens de persuasion, les difficultés spéciales qu'opposent les temps qu'on dit nouveaux à nos légitimes revendications. On ne peut que recommander aux sections du Suffrage le récit de Mme Prince, car il fournit de suggestions.

S. B.

### Union des Travailleurs sociaux de Genève.

On aimeraient recevoir pour une institution d'enfants un clavier et une niche de chien.  
Adresser offres à Mme Bl. Richard, 25, rue de l'Athénée.  
Téléphone : 4.85.42.

voies devraient trouver d'autres moyens pour donner plus de poids à la voix des femmes dans la vie publique. L'argumentation d'importantes Associations de mères de famille (qui comprendraient naturellement uniquement des mères de famille, et un état-major de femmes représentatives) ou de grandes organisations professionnelles féminines aurait, sans doute aucun, plus de force pour tout ce qui touche à la famille (et ce sont très probablement les premières ouvrières de la Lessive Prince à bien faire comprendre).

C'est là le principe de l'organisation professionnelle qui repartait sous une autre forme. Mais puisque nous sommes toujours sous le régime du suffrage politique, comment ces Associations féminines feraient-elles valoir leur point de vue autrement que par des vœux platoniques, tant que leurs membres n'auront pas le droit de vote ?...

Et pour finir — car il faut finir, bien que nous puissions remplir encore des pages et des pages par des citations, voici le texte d'une lettre, qui n'a pas été « glanée dans la presse » pour la simple raison qu'elle n'a pas été publiée par le journal auquel elle avait été adressée. Les signataires, qui n'ont pourtant jamais été en relations avec notre mouvement, indignées de trouver dans la partie publicitaire du Journal de Genève le paragraphe suivant du libelle de M. Béguin :

Electrices ? ces accapareuses, qui, la veille d'un rationnement, font main basse sur tout ce qu'elles trouvent, trahissant ainsi leur total absence d'esprit de solidarité comme de maturité politique ?

Suffrage féminin, dimanche 1<sup>er</sup> décembre : NON... on adresses à la rédaction du quotidien conservateur-libéral la lettre suivante :

Messieurs, nous venons de lire dans votre No de dimanche-lundi un entrefilet : « Electrices ? qui,

E. GALOPIN, Hélène PEYROT-PICET.

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

ve sa teneur profondément blessante et grossière ne peut pas passer sans soulever une légitime protestation de notre part. Si quelques journaux de la place ont fait paraître aussi ces lignes, le Journal de Genève, quelle que soit la position prise vis-à-vis du suffrage féminin, se devait, étant l'organe principal de la ville et vu les hommes qui en assurent la direction, de refuser nettement, nous semble-t-il, l'insertion de ces lignes aussi injustes, parce qu'elles font rentrer dans la collectivité quelques cas, certes coupables, mais isolés. — Votre tolérance à cet égard n'honorera ni la Suisse, ni votre journal, ni la cité où vivent cependant des femmes, mères et seurs qui, privées de leur soutien, mari, fils ou frère, ont fait preuve dans les temps tragiques que nous vivons depuis 15 mois d'une initiative, d'un cran, d'un labeur inégalable, soit comme citadines ou comme campagnardes. Et n'oublierez pas nos œuvres sociales, humanitaires, Croix-Rouge, Agence des prisonniers, où tant de femmes de Genève collaborent, et avec quel dévouement, quel désintéressement !

Nous ossons espérer que le Journal de Genève saura trouver les mots voulus pour atténuer l'effet déplorable produit sur tant de lecteurs et de lectrices par cet incident fâcheux. Veuillez agréer, etc.

E. GALOPIN, Hélène PEYROT-PICET.